

Elle fait quoi, Avia, contre les sites qui appellent à brûler nos églises ?

écrit par Christine Tasin | 21 juillet 2019



Ces sites vendent en effet, en toute impunité, le tee-shirt ci-dessus.

.
Pendant que le CCIF, encouragé par Avia-Macron scrute chacune de nos virgules pour trouver le moindre prétexte à nous traîner devant les tribunaux pour incitation à la haine ou apologie du terrorisme, voilà ce qu'on trouve sur le net, sur différents sites le proposant à la vente en France.

<http://burnyourlocalchurch.com/?product=burn-your-local-church>

.
Vendu également sur Amazon, depuis novembre 2018 ! Qu'est-ce

qu'elle fout, Avia, bordel !

<https://www.amazon.com/Burn-Your-Local-Church-Shirt/dp/B07KP8XW1V>

.
Imaginez un site vendant des tee-shirts appelant à brûler la mosquée près de chez vous !

.
Que l'on se souvienne de ce tee-shirt vendu à Marseille en 2009. Il n'a ému que les patriotes, laissant de marbre LDH, Licra, Mrap et compagnie :



Il avait été présenté à la presse par Jean-Marie le Pen, les journalistes ne pouvaient pas dire qu'ils ne savaient pas.

.
Eh bien, aucune campagne de presse, aucune poursuite judiciaire.

Par contre, l'affiche de campagne de Jean-Marie le Pen, inspirée et par ce tee-shirt et par la campagne anti-minarets de l'UDC, avait suscité, elle, une levée de boucliers phénoménale et une poursuite en justice, évidemment :



Voici ce que j'écrivais en mars 2010 :

Le Mrap, le Cran, la Licra et autres ONG, rejoints par le Président PS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Michel Vauzelle n'en finissent pas de vouloir instaurer le délit de blasphème, pour empêcher toute critique d'une religion, l'islam.

C'est la seule conclusion à retenir des menaces judiciaires faites au FN pour l'affiche électorale utilisée en région Paca (1). On rappellera au passage que ce n'est pas la première fois que le Mrap utilise le Front national pour réintroduire le délit de blasphème. En janvier 2005, déjà, l'Ufal, par la plume de Pierre Cassen, à l'époque porte-parole chargé des communiqués de presse, avait épinglé Mouloud Aounit, qui tenait ces propos : « *Si la liberté d'expression est un bien fondamental faisant partie des droits de l'homme, la justice doit en revanche condamner sévèrement la liberté de blasphème qui ouvre le champ au racisme.* »(2)

Or, il n'y a rien dans cette affiche de répréhensible et ce n'est pas parce que

c'est le FN qui l'a collée que l'on devrait hurler avec les loups. Nous avons, récemment encore(3), fait part de nos doutes quant à l'évolution de ce parti et on ne peut pas nous accuser de faire du prosélytisme pour ses thèses. Nous ne ferons pas partie pour autant du chœur des pleureuses sur lequel comptent les associations droitdel'hommistes et autres socialistes décadents pour une levée de bouclier anti-FN par principe, ce qui nous amènerait, ipso facto, la reconnaissance du délit de blasphème. Et nous ne parlerons pas des efforts d'intimidation pour imposer l'auto-censure à tous, puisque tous ceux qui relaieront l'affiche sont menacés de poursuites !!! L'affaire des caricatures danoises revient sur la scène, de façon détournée.

Lire la suite ici :

<https://ripostelaique.com/Le-Mrap-utilise-une-affiche-du-FN.html>

.

Et plainte de la Licra :

La Licra poursuit Jean-Marie Le Pen pour ses affiches stigmatisant les musulmans.

Avec cette affiche, le Front National avait déjà été accusé de plagiat par le parti suisse de l'UDC. Cette fois-ci, c'est la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) qui a décidé de poursuivre le président du Front national, Jean-Marie Le Pen. Ce dernier a comparu vendredi en référé devant le tribunal de grande instance de Marseille, l'association réclame l'arrêt d'une campagne d'affichage "anti-musulmans". La décision doit être rendue lundi en début d'après-midi.

lire la suite ici :

<https://www.europe1.fr/politique/Le-FN-devant-la-justice-pour-ses-affiches-270380>

Ces affiches du FN avaient carrément été interdites, 2 jours avant les régionales, par le tribunal de Marseille, qui auraient créé "un trouble manifestement illicite"... Rire ou pleurer ? Les troubles causés ces derniers temps par les Algériens, n'auraient rien d'un trouble illicite, sans doute...

<http://www.lefigaro.fr/politique/2010/03/12/01002-20100312ARTFIG00842-la-justice-interdit-les-affiches-controversees-du-fn-.php>

.

Apparemment, la Licra ne s'émeut pas des tee-shirts stigmatisant les chrétiens et appelant à les faire cramer. Parce que, en sus de l'église, des fanatiques sont bien

susceptibles de brûler l'église pleine. On a déjà vu...
Avia-Belloubet-Castaner vont-ils se bouger le derrière contre
les fameux tee-shirts ?

.

Je vous invite à signaler le tee-shirt et les sites avec les
liens donnés en début d'article aux plate-formes de
dénonciation de la haine...

<https://www.internet-sigalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>